



## De nouvelles donnes pour le secteur associatif

Trois questions à Viviane Tchernonog, chercheuse au sein de l'équipe Matisse du Centre d'économie de la Sorbonne, spécialiste du secteur associatif. Elle a dirigé, en 2005, une recherche sur les facteurs de fragilité des associations (1), et en 2007 mené une étude descriptive du paysage associatif français (2). Elle a aussi participé récemment à un sondage d'opinion sur « ce que pensent les européens de leurs associations » (voir encadré). Entretien.

### CIDES : Quel est votre point de vue sur l'évolution du paysage associatif depuis ces trois dernières années ?

« Les préoccupations des associations telles que nous les avons recueillies en 2005, lors de l'étude menée avec le cabinet Deloitte restent présentes.

Les acteurs associatifs manifestent toujours des inquiétudes en ce qui concerne les financements publics, les difficultés à recruter et conserver leurs salariés et leurs bénévoles. L'Etat a récemment affirmé sa volonté de réformer la nature des financements publics tout en prenant acte, dans différentes prises de position, des demandes de sécurisation des financements pluriannuels. Sur les questions de la professionnalisation, on constate toujours, aujourd'hui que les associations peinent à recruter et à conserver des salariés qui ont les compétences dont elles ont besoin, face à un secteur public qui offre la sécurité de l'emploi et un secteur privé qui propose des salaires plus élevés. Quant au travail bénévole, globalement en expansion, nous constatons que les difficultés tiennent surtout à des questions de qualification et de formation des candidats au bénévolat. Le

secteur associatif s'est professionnalisé à tous les niveaux et il a besoin des compétences nécessaires chez les bénévoles de terrain comme chez des dirigeants.

### CIDES : Quel est l'impact de l'évolution des modes de financements ?

On assiste actuellement à une contraction des finances publiques et à un phénomène de substitution progressive des subventions publiques en un achat de prestations aux associations. Ces évolutions obligent les associations à diversifier leurs ressources en allant chercher des financements, soit du côté du mécénat, soit en augmentant la participation des usagers. Or, le financement sur projet, en lieu et place des subventions publiques, laisse moins d'espace et de moyens à la réalisation des missions associatives et entrave le développement de fonctions essentielles que sont l'innovation et l'expérimentation sociale.

Cette tendance n'est pas neutre du point de vue des services rendus et de la définition même du projet associatif : une augmentation de la participation financière des usagers conduirait par exemple à réorienter le champ de l'action associative vers une clientèle plus solvable. En ce qui concerne la diversification des ressources, toutes les associations ne disposent pas des mêmes potentialités. Et elles n'ont pas toutes vocation à augmenter la

participation des usagers et certaines ne sont pas en position d'attirer les mécènes. D'autres tensions sont générées par le changement du mode de financement public. Les financements de l'Etat sont progressivement amenés à être remplacés par des fonds provenant des collectivités locales. Toutes ces évolutions se passent dans un contexte de très forte concurrence entre associations qui suscite des phénomènes de disparition, de fusion et de restructuration d'associations.

### CIDES : Pourtant, le sondage européen qui vient d'être réalisé témoigne d'une grande confiance des Européens vis-à-vis de leurs associations ?

L'enquête d'opinion met en exergue une grande confiance des européens à l'égard d'un secteur associatif qu'ils jugent efficace mais qu'ils estiment insuffisamment doté en moyens pour réaliser sa tâche. Dans les trois pays étudiés, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, on considère que des financements complémentaires sont souhaitables et que c'est aux pouvoirs publics d'apporter ce soutien. ■

Propos recueillis par P.-D. Russo

(1) Viviane Tchernonog, Laboratoire Matisse et Cabinet Deloitte, « Enquête sur les fragilités des associations », *Trajectoire Associative*, mars 2005.

(2) Viviane Tchernonog, *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Dalloz / Juris Association, 2007.

## Associations : un taux de confiance élevé en Europe

Les résultats du sondage d'opinion de l'institut CSA, réalisé à la demande de Chorum, du Crédit Coopératif et du Cabinet Deloitte sur les européens et leurs associations témoignent d'un taux de confiance très élevé : 80 % des Français, des Britanniques et des Allemands ont confiance dans leurs associations. En revanche, ils estiment qu'elles n'ont pas de moyens financiers suffisants. Ainsi, seulement 9 % des Français pensent que les associations disposent des financements nécessaires à la réalisation de leur mission. Spécificité française, on notera que les services publics sont crédités d'un indice de confiance de 76 %, c'est-à-dire presque aussi élevé que celui des associations, 77 %. ■

# LA LETTRE

N° 7

JANVIER - FEVRIER - MARS 2009

# CIDES

Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale



## EDITORIAL



La crise financière et économique s'est amplifiée à la fin de l'année 2008, affectant de plus en plus de monde et particulièrement les personnes les plus fragiles. Cette période, dont on ne sait avec précision quand elle prendra fin, est rendue d'autant plus difficile qu'elle se conjugue avec une crise des solidarités. Pourtant, la situation, aussi délicate soit-elle, peut s'avérer une opportunité pour réaffirmer et mieux faire entendre le projet de société, fondateur de l'économie sociale dont les valeurs cherchent à recréer la confiance en l'homme et favoriser la cohésion sociale.

Cette économie est à l'origine d'entreprises qui donnent la primauté de l'homme sur le capital à travers des sociétés de personnes, d'associations qui oeuvrent dans la solidarité et dans le développement d'activités d'utilité sociale au cœur des territoires, et de mutuelles attachées à des valeurs de non-lucrativité et de transparence, comme ces dernières viennent de le rappeler dans leur campagne de communication.

Utiliser ces différentes pistes pour répondre concrètement à la crise peut très certainement constituer une voie à suivre, tout comme écouter les propos qui viennent d'être formulés par de nombreux acteurs de l'économie sociale. A l'instar de ceux prononcés par les associations regroupées dans la Confédération des coordinations associatives (CPCA) qui veulent être une « force de proposition » ou par des dirigeants de l'économie sociale qui, dans un appel, exhortent à créer une « mondialisation au profit de tous ». Ces propositions apporteront sans nul doute plus d'équilibre et de lien social dans l'économie et la société. En somme, une façon de remettre l'homme au centre.

Brigitte Lesot, directrice générale

## ASSOCIATIONS : CONJUGUER EMPLOI ET QUALITÉ

Les chiffres du chômage sont repartis à la hausse. Pour y remédier, le président de la République a annoncé une série de mesures pour 2009 dont la création de 100 000 contrats aidés dans le secteur non marchand. Les associations ne seront très certainement pas opposées à cette décision, alors qu'elles connaissent aujourd'hui des difficultés considérables : suppressions récentes de financement public qui vont jusqu'à moins 25 %, voire 50 %, et taux d'emploi aidé en baisse en 2008... On évoque déjà pour certaines structures la perte à la fin de l'année de 50 000 postes.

Pour autant, le recours à la création massive d'emplois aidés pour participer au sauvetage de l'économie ne convainc pas vraiment les acteurs du secteur. Ainsi, Sébastien Darrigrand, délégué général de l'Union des syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres) souligne que « c'est une manière de solliciter le secteur associatif pour panser les plaies quand cela va mal. Cette décision traduit une vision caritative du rôle des associations ».

De son côté, Julien Adda, secrétaire général de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) estime que les interventions de l'Etat « doivent s'inscrire dans une politique générale de l'emploi du secteur non marchand ce qui suppose des moyens, un suivi, etc. ». Une orientation globale qui passe notamment par un objectif de qualité de l'emploi. Or, la plupart des emplois aidés du secteur non-marchand ont été jusque-là des emplois à temps partiel, sous forme de contrats de travail de vingt à vingt-cinq heures par semaine pour une durée de dix-huit mois et « dont la qualification était souvent en inadéquation avec les besoins des employeurs », constate Sébastien Darrigrand.

### Sécuriser l'emploi

Consciente des insuffisances de ce type de contrats, la ministre de l'économie et de l'emploi, Christine Lagarde a précisé récemment que les contrats aidés prévus pour 2009 seraient d'une facture différente, « une nouvelle génération de contrats » assortis de la possibilité de se former, a-t-elle dit. Est-ce suffisant ? Pour le délégué général de l'Usgeres, il faut aller plus loin : « Il est nécessaire que les personnes employées dans ce cadre puissent bénéficier auparavant d'un travail d'insertion sociale et qu'elles puissent obtenir des contrats de travail d'une durée de 35 heures hebdomadaires pour deux ans. Ainsi, la question de la sécurisation des parcours professionnels dans laquelle on intégrerait des périodes de formation pourrait trouver une issue positive ». Une façon pour les associations de « sécuriser l'emploi au service d'un projet », conclut Sébastien Darrigrand.

Pascale-Dominique Russo



Chorum, Alliance de Malakoff Médéric et de Mutualité Française Prévoyance au service de l'économie sociale  
CIDES, Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale  
56 - 60 rue Nationale, 75649 Paris cedex 13 - Tél : 01 45 70 18 43 - Fax : 01 45 86 83 00 - Email : contact.cidés@chorum.fr

www.chorum.fr

La Lettre CIDES  
Directrice de la publication : Brigitte Lesot. Rédactrice en chef : Pascale-Dominique Russo.  
Rédactrices : Stéphanie Aubert, Fabienne Vincent. Mise en page : Sylvie Ruoppolo.



CIDES a pour objectif de soutenir, accompagner, développer l'économie sociale dans les domaines de la santé et du travail, de l'entrepreneuriat social et des ressources humaines ainsi que d'aider les associations dans leurs projets innovants.



**Chorum avec Malakoff Médéric, dans le cadre de l'Action sociale, ont organisé une matinée débat, le 20 janvier, intitulée « S'épanouir ensemble : développer l'accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap ». Devant plus de 180 personnes, parents d'enfants handicapés et professionnels du secteur ont échangé sur leurs expériences et ont apporté leurs témoignages autour de trois thèmes : L'accueil pour tous, une source d'épanouissement pour les enfants ; Un état des lieux pour avancer ; Comment mettre en place des accueils de qualité ?** Chorum va plus loin en lançant un appel à projets destiné à valoriser et/ou à soutenir des initiatives innovantes ou exemplaires en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap. Dépôts des dossiers entre le 30 janvier et le 31 mars.

En savoir plus : [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)



**L'observatoire national de l'ESS, créé à l'initiative du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale, vient de publier un premier document de synthèse sur l'emploi dans les structures de l'économie sociale et solidaire à l'échelle hexagonale.** La publication de ce Panorama de l'ESS, soutenue par de nombreux partenaires, fournit des chiffres et des analyses portant sur les années 2005 et 2006. Les informations présentées proposent, des données homogénéisées et analytiques, tout en offrant une vision comparative entre régions, etc. Cette parution sera suivie de la publication du document de synthèse dans sa globalité et de fiches régionales. En savoir plus : [www.cncres.org](http://www.cncres.org)

## Création d'un observatoire national de l'ESS

Un observatoire national de l'économie sociale et solidaire vient de se créer. A l'origine de ce projet, soutenu par Chorum, le CNCRES et les chambres régionales d'économie sociale qui veulent ainsi donner une meilleure visibilité au secteur.



Les premiers travaux de l'observatoire national de l'économie sociale et solidaire (voir ci-contre), un secteur qui compte 10 % de l'emploi, viennent de voir le jour en ce début d'année. « Ils doivent permettre aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de mieux se faire connaître et de mieux se connaître », explique Yannick Barbançon, président de la Conférence nationale des chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES). Des missions qui se traduiront par la production annuelle de données sur l'emploi, les masses salariales, la formation, les diplômés, d'éléments comparatifs inter-régionaux, etc. « Des indicateurs classiques, auxquels on ajoutera, des données sur le bénévolat, l'affectation des résultats, les modes de gouvernance, car en créant cet observatoire, nous voulons aussi montrer notre différence », tient à souligner Thomas Guérin, chargé de mission à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de la région Paca, et responsable du projet d'observatoire national.

### Le temps de l'harmonisation des données

Avant d'arriver à la mise sur pied d'un outil de ce type, plusieurs Cress – il en existe 24 aujourd'hui – avaient engagé des travaux en collaboration avec l'Insee. « Elles avaient un savoir faire grâce auquel le projet d'observatoire national a pu se construire », analyse Thomas Guérin. C'était le cas des chambres de la région Paca, d'Aquitaine, du Poitou-Charentes et du Languedoc-Roussillon, qui depuis 2003 se sont peu à peu dotées d'un observatoire régional. Un exemple qui a fait tache d'huile puisqu'aujourd'hui quatre autres chambres régionales en ont également créé. Mais pour passer à l'étape supérieure, mettre en place une organisation plus ample à l'échelle nationale, « il aura fallu deux ans, un temps au cours duquel, les Cress ont harmonisé leurs travaux en adoptant des méthodes semblables, notamment pour compter les salariés et le nombre d'établissements par activité économique ».

L'observatoire national des Cress travaillera de manière partenariale avec les chambres régionales qui pourraient toutes disposer d'un observatoire régional d'ici cinq ans. « Ces dernières poursuivront leurs études locales sur des thèmes qui leur sont propres mais également sur des sujets qui pourraient être communs à tous les observatoires régionaux », précise Thomas Guérin. A charge pour l'observatoire national de coordonner et d'en assurer le suivi. A l'avenir, les travaux de l'observatoire national porteront très probablement sur l'aspect économique du secteur, chiffres d'affaires, contribution au PIB, etc., car ce sont des dimensions encore peu explorées. « Ce sera très certainement une orientation prioritaire », souligne le chargé de mission de la Cress Paca. ■

### Des travaux validés par un conseil scientifique

L'ensemble des missions de l'observatoire national sont confortées par la création d'un conseil scientifique. Composé de représentants nationaux et régionaux de l'Insee, de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, mais aussi de membres de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (Addes), il validera les méthodologies de production et d'analyse. ■

## Le mois de l'économie sociale : un bilan prometteur

Le mois de l'économie sociale et solidaire, soutenu notamment par Chorum, qui s'est déroulé au mois de novembre, a regroupé de nombreuses initiatives. Le caractère national et simultané de cette manifestation a contribué à donner une impulsion certaine au secteur. Explications.

Bonne surprise ! C'est ce que semblent dire, de concert, les acteurs de ce mois de l'économie sociale et solidaire, dont c'était la première édition au niveau national. En effet, les 21 chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) à l'origine de cet événement ne s'attendaient pas à recenser 950 manifestations. Des initiatives nombreuses, qui témoignent d'un dynamisme des réseaux d'acteurs sur le territoire, associations, mutuelles, fédérations, coopératives etc., et dont les thèmes ont couvert des champs, tels que l'aide à domicile, le handicap, l'entrepreneuriat social, la prévention, les finances solidaires, etc. Ces manifestations, organisées sous forme de débats, par exemple, de conférences autour des problématiques de l'économie sociale (voir encadré), « Comment articuler les exigences de solidarité et les politiques publiques dans les services à la personne ? », ou simples rendez-vous d'information sur des expériences menées, « ont, explique Karine Melzer, chargée de mission au Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (CNCres), contribué à renforcer l'ancrage territorial des structures et des Cress, en approfondissant en même temps les relations avec les collectivités territoriales ».

### Un événement fécond

Le mois de l'ESS a aussi favorisé des dynamiques communes sur les territoires et a permis de donner à des campagnes et des manifestations nationales et internationales de l'économie sociale, des résonances locales. « En effet, en ce qui concerne ces derniers points, indique Karine Melzer, on a constaté une nette augmentation des collaborations entre les structures. Par exemple, en Languedoc-Roussillon, la convention d'affaires Coventis a réuni différents types d'entreprises de l'économie sociale. A titre d'exemple également, la campagne des prud'homales a pu être relayée localement, tout comme la rencontre européenne de l'économie sociale ». D'autre part, les organisateurs du mois de l'ESS se sont dotés d'outils de communication nationaux et régionaux. Dans ce domaine, les Cress et le CNCres ont élaboré des outils, un logo commun, un visuel, un site internet et des pages web régionales qui ont connu un succès certain avec plus de 11 000 visiteurs. « Quant aux médias, la presse régionale a bien réagi puisqu'un quotidien a réalisé toutes les semaines une page consacrée à des initiatives du mois de l'ESS et des radios et des télévisions ont rendu compte de plusieurs événements ».

Les Cress et le CNCres organiseront la deuxième édition nationale du mois de l'ESS, en novembre de cette année. Pour le cru 2009, « nous envisageons, note Karine Melzer, de trouver un fil conducteur à l'ensemble des manifestations qui se dérouleront dans ce cadre. En tous les cas, nous voulons toucher un large public et amplifier cette manifestation ». ■

### La prévention en débat

Dans le cadre du mois de l'ESS, Chorum organisait avec la Cress et l'Usgeres Midi-Pyrénées, le 28 novembre, à Toulouse, un débat sur la prévention de la santé au travail et les risques professionnels ; l'occasion pour CIDES d'intervenir sur le sujet et les enjeux qu'il revêt pour le secteur tant pour son attractivité que d'un point de vue économique que social. Une méthodologie de prévention des risques a également été présentée et l'Union de syndicats et groupements d'employeurs dans l'économie sociale (Usgeres) a porté à la connaissance du public les premiers résultats de l'enquête qu'elle mène sur les bonnes pratiques dans la région. ■



**La troisième édition des associations et fondations du Forum qui s'est déroulée le 30 octobre à Paris, a réuni plus de 2 000 personnes.**

A l'occasion de cette journée, organisée à l'initiative de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, du Crédit coopératif, etc., et dont Chorum était partenaire, ont été notamment abordées les questions suivantes : la gouvernance des associations, la diversification des ressources financières, l'établissement du document unique, les contrats pluriannuels, le poids des associations en Europe au cours de conférences, d'ateliers et de séances plénières. La 4<sup>e</sup> édition du forum est programmée le 5 novembre 2009.

**Le salon de l'emploi responsable a été un succès. Pour sa troisième édition, qui a eu lieu à Paris, les 23 et 24 octobre dernier, cette manifestation a réuni plus de 12 000 visiteurs.**

Le salon proposait 3 000 offres d'emploi (contre 2 000 l'an dernier) dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire. Les conférences ont aussi suscité un grand intérêt, particulièrement celles portant sur : « les métiers durables au service des territoires » ; « la lutte contre les exclusions, handicap et services à domicile » ; et celle ayant trait au thème « les emplois dans l'économie sociale et solidaire sont-ils des emplois, comme les autres ? »